

## Un budget 2016-2017 marqué par de nouveaux investissements pour soutenir la réussite

Val-d'Or, le 8 juillet 2016 – Le conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois (CSOB) a adopté son budget 2016-2017 lors de sa séance du 28 juin 2016. Le budget prévoit des dépenses de 78,3 M\$ et présente un déficit d'exercice de 1 M\$ puisque cette année le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) a autorisé la Commission scolaire à dépenser une partie de ses surplus accumulés de 14,6 M \$\*. « Après cinq années consécutives de compressions, le gouvernement du Québec a réinvesti en éducation. Cela nous a permis d'ajouter des ressources importantes, notamment pour les services aux élèves ayant des difficultés d'apprentissage », rapporte le président, M. Gaétan Gilbert.

L'effet combiné d'une hausse de la clientèle, de nouvelles allocations et l'autorisation reçue d'utiliser une partie de nos surplus a permis de bonifier, par un ajout de plus de 3 M \$, les services d'enseignement et d'ajouter des ressources professionnelles : orthopédagogues, orthophoniste, conseillers pédagogiques, techniciens en documentation dans les bibliothèques scolaires. Pour 2016-2017, nous sommes heureux de rappeler que 81 % du budget de la Commission scolaire, soit 63,4 M \$, est consacré aux services d'enseignement et de soutien à l'enseignement, au transport scolaire et aux services de garde. L'entretien des établissements (chauffage, entretien ménager, réparation, etc.) représente 13 % du budget, soit 9,2 M\$. Monsieur Gilbert, président de la CSOB, se réjouit que les coûts de gestion soient maintenus à seulement 5 % du budget avec 3,8 M\$.

En plus du budget de fonctionnement, la CSOB prévoit faire en 2016-2017 des investissements de 8,6 M\$ qui seront attribués aux immeubles et aux équipements. Seule ombre au tableau, le financement des équipements en informatiques subit une baisse importante de 323 000 \$ (-72 %). « À ce niveau, le MEES nous annonce une année de transition et un réinvestissement est attendu en 2017-2018, sans quoi, il sera difficile de maintenir notre parc informatique actuel en bon état » mentionne Monsieur Gilbert.

\* Rappelons que le surplus de la Commission scolaire résulte en grande partie de la réforme de la comptabilité gouvernementale et est constitué majoritairement d'actifs non financiers qui ne peuvent être utilisés pour offrir des services aux élèves. Par exemple, les actifs dits non financiers sont les terrains, les immeubles et les équipements.

La Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois offre des services éducatifs de qualité à plus de 6 000 élèves jeunes et adultes sur son territoire. Elle compte 23 établissements scolaires, soit 15 écoles primaires, 4 écoles secondaires, 1 centre de formation professionnelle et 3 centres de formation générale des adultes. C'est plus de 1 100 employés qui font partie de cette grande équipe, dont 600 enseignants, 430 membres du personnel de soutien, près de 50 professionnels et 40 gestionnaires.